



Département des Pyrénées-Orientales

COMMUNE DE VINÇA

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

n° 20250414023 – Compte Financier Unique 2024 du budget principal de la Commune.

Le lundi 14 avril 2025, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Vinça, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le mercredi 2 avril, se sont réunis à la salle Henri Demay du Conseil Municipal.

11 présents : Bruno GUÉRIN, Jean-Pierre MENDOZA, Bernard BACO, Lucette ORTIZ-CASTILLO, Christine MILÉSI, René DRAGUÉ, Cécile DRAPIER, Amandine DUCHATEAU, Solveig PAGÈS, Armel BRIAND, Florence GONTRAN.

6 absents : Christian BERNARD ayant donné à Florence GONTRAN, Jean CLÉMENT ayant donné procuration à Lucette ORTIZ-CASTILLO, Marc PAGÈS ayant donné procuration à Christine MILÉSI, Robert JASSEREAU, excusé, Stéphanie PACHIS, excusée, Alain COUBRYS ayant donné procuration à Jean-Pierre MENDOZA.

Le Conseil Municipal désigne **Florence GONTRAN, Secrétaire de Séance.**

Dans le cadre de l'approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, soit 15 voix pour, désigne Madame Christine MILÉSI Adjointe déléguée aux finances, Présidente de l'Assemblée, en l'absence de Monsieur le Maire ayant quitté la séance au moment du vote.

Madame la Présidente de l'Assemblée,

Rappelle que l'article 242 de la Loi de Finances pour 2019 dispose que le « Compte Financier Unique se substitue, durant la période de l'expérimentation, au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents ».

Rappelle la délibération n° 20210929081 du 29 septembre 2021 par laquelle le Conseil Municipal a approuvé la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2022 en lieu et place de la nomenclature budgétaire et comptable M14 de la ville de Vinça, impliquant la mise en place du compte financier unique (CFU) ;

Rappelle que la Commune de Vinça a, par convention avec la Direction Générale des Finances Publiques des Pyrénées-Orientales du 18 janvier 2022, mis en œuvre l'expérimentation du Compte Financier Unique et son suivi ;

Informe que le CFU de la Commune a été soumis à l'avis de la Commission des Finances en date du mercredi 2 avril 2025 ;

Rappelle que le Compte Financier Unique met en évidence des informations clefs sur la situation financière de la Commune, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Précise que le Compte Financier Unique est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable ;

Présente le Compte Financier Unique 2024 du budget principal de la Commune, transmis à chaque membre du Conseil Municipal à l'issue de la Commission des Finances du 2 avril 2025, dont la synthèse est la suivante :

CFU 2024 80000 Commune			INVEST.	FONCT.	Total
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 901 939,93	2 083 195,00	3 985 134,93
	Réalisées	B	606 626,83	2 278 206,09	2 884 832,92
	Restes à Réaliser	C	191 510,00	0,00	191 510,00
Dépenses	Prévision budgétaire totale	D	2 154 607,00	3 159 276,80	5 313 883,80
	Réalisées	E	992 778,40	1 801 013,72	2 793 792,12
	Restes à Réaliser	F	404 132,00	0,00	404 132,00
Solde de réalisation de l'exercice		G = B - E	- 386 151,57	477 192,37	91 040,80
Résultat antérieur reporté (+/-)		H	252 667,07	1 076 081,80	1 328 748,87
Solde et Résultat de clôture		G + H	- 133 484,50	1 553 274,17	1 419 789,67
Différence entre Restes à Réaliser		I = C - F	- 212 622,00	0,00	- 212 622,00
Résultat cumulé (Excédent / Déficit)		G + H + I	- 346 106,50	1 553 274,17	1 207 167,67

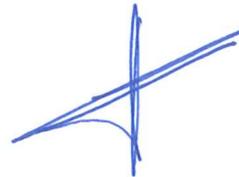
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité,
soit 1 abstention (Armel BRIAND) et 13 voix pour,

Adopte le Compte Financier Unique du budget principal de la Commune de Vinça, dressé pour l'exercice 2024.

Ainsi fait à Vinça, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.



Bruno GUÉRIN,



Maire de Vinça.